

## VI.—COMMERCE.

Ce chapitre de l'Annuaire est divisé en deux sections, l'une traitant du commerce extérieur et l'autre du commerce intérieur.

La première de celles-ci commence par une brève esquisse du commerce extérieur du Canada, puis traite du tarif canadien et de l'orientation des échanges commerciaux du Canada depuis quelques années, et donne une description du service des Renseignements Commerciaux. Plus loin, on trouvera les statistiques du commerce extérieur présentées sous quatre groupes distincts: statistiques rétrospectives du commerce du Canada et échanges avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis (tableaux 1 à 9); état actuel des échanges commerciaux, tant aux importations qu'aux exportations, avec tous les pays, avec le Royaume-Uni et avec les Etats-Unis (tableaux 10 à 18); orientation du commerce avec les autres pays de l'univers, et détail des principales marchandises importées et exportées (tableaux 19 à 33); une étude comparative du volume des échanges en ces dernières années, sans tenir compte de leur valeur; finalement, un bref aperçu du commerce des touristes.

La section consacrée au commerce intérieur débute par des considérations générales sur les échanges entre les provinces, continue par une analyse du commerce des grains, suivie de la mercuriale du bétail et des produits animaux. On y voit aussi la statistique des denrées contenues dans les entrepôts frigorifiques, puis quelques informations statistiques sur les primes, brevets d'invention, droits d'auteur, marques de commerce, poids et mesures et inspection du gaz et de l'électricité.

### I.—COMMERCE EXTÉRIEUR.

#### 1.—Esquisse historique du commerce extérieur et des tarifs.

Immédiatement après la découverte du continent américain, chacune des nations européennes qui créa des établissements dans le Nouveau-Monde s'efforça de monopoliser le commerce de ses colonies, en interdisant aux navires des autres nations d'aborder sur leurs rives et en défendant à ses coloniaux d'importer des marchandises européennes provenant d'autres pays, mais en leur accordant, toutefois, le plus souvent, un traitement préférentiel sur leur propre marché. C'est pourquoi les guerres coloniales qui ont eu l'Amérique pour théâtre étaient l'œuvre de gouvernements imprégnés de l'esprit de mercantilisme et qui avaient adopté la devise "vaisseaux, colonies et commerce." Cela étant, les résultats de ces guerres, c'est-à-dire la cession des colonies d'une puissance européenne à une autre, entraînent dans les colonies ainsi cédées des changements économiques aussi profonds que les changements politiques. Les négociants, qui avaient constitué le trait d'union entre la métropole et sa colonie, se trouvèrent brutalement supprimés et remplacés par ceux du pays conquérant, qui s'emparèrent du monopole du commerce d'importation et d'exportation, dorénavant détourné dans de nouvelles voies, peut-être pas plus artificielles que celles suivies jusque-là.

Au commencement du régime français au Canada, le commerce extérieur de la colonie constituait un monopole entre les mains de plusieurs compagnies successivement créées, dont la Compagnie des Cent Associés fut la plus notable. Lorsque son monopole fut aboli en 1663, le commerce extérieur du Canada n'en fut pas moins jalousement retenu par les marchands de la vieille France. Lors de la conquête du pays par les Anglais, les négociants français, qui avaient leurs comptoirs à Québec et à Montréal, retournèrent presque tous en France et le commerce de la colonie fut absorbé par les marchands originaires de l'Angleterre, de l'Ecosse et de